

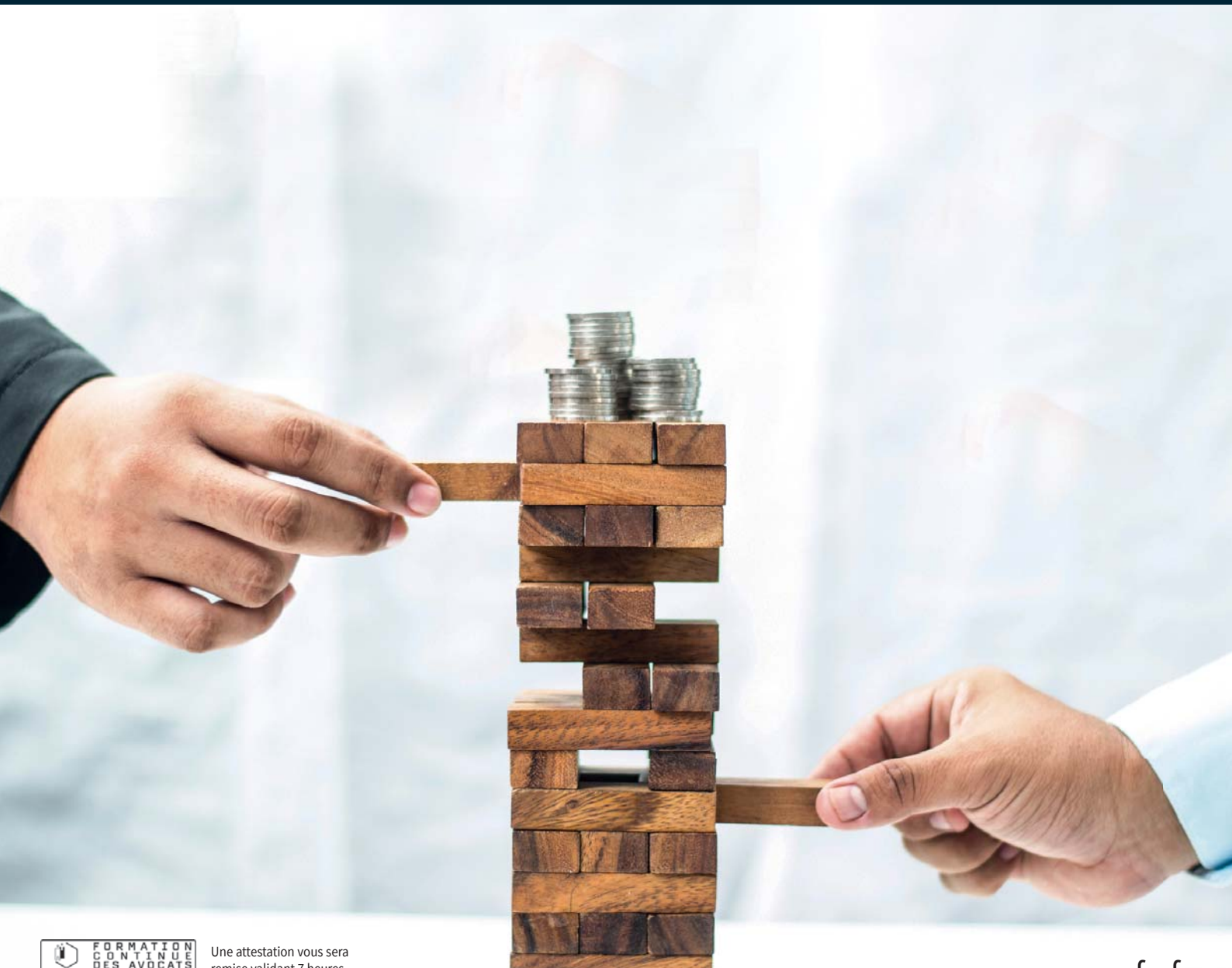
CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 5 AVRIL 2018 • PARIS



MANAGEMENT PACKAGES & FISCALITÉ EN 2018

Comment bénéficier de l'évolution des pratiques ?



FORMATION
CONTINUE
DES AVOCATS
n° d'homologation
17-042

Une attestation vous sera
remise validant 7 heures
de formation

www.efe.fr



Boris MASSOUTIER

Responsable des départements Fiscalité et Gestion de Patrimoine

Chef de projet conférences et formations

bmassoutier@efe.fr

 @EfeFiscalité

Aujourd'hui, **l'intéressement des dirigeants et des managers constitue un enjeu majeur** au sein des entreprises. Il répond au **double objectif de fidélisation et d'amélioration des performances** des équipes ainsi challengées. Par ailleurs, le législateur a bien compris leur **caractère indispensable** dans la vie économique de l'entreprise en octroyant des **avantages fiscaux et sociaux majeurs pour en réduire le coût final**. Toutefois, cette recherche de l'optimisation du coût fait que **la structuration des management packages n'est pas un long fleuve tranquille** pour les entreprises et leurs conseils. **La requalification des schémas est dévastatrice économiquement.**

Après de nombreux contentieux et modifications des régimes, **les pratiques changent et de nouvelles possibilités font leur apparition sur le marché**. EFE vous propose au cours de cet évènement exceptionnel de bénéficier des **commentaires et analyses des plus grands praticiens de la place en la matière**. Il s'agit d'une occasion unique de mettre en lumière **les situations à risque et les solutions possibles en cours de vie et surtout de mettre en pratique de nouveaux schémas en matière d'AGA et de BSPCE.**

POUR QUI ?

- Directeurs juridiques et fiscaux
- Avocats – Fiscalistes
- Directeurs administratifs et financiers
- Directeurs et responsables comptables
- Chefs d'entreprises
- Experts-comptables et commissaires aux comptes
- Leurs collaborateurs

POURQUOI ?

- Identifier **les structururations d'intéressement à risque, les abus et les pratiques abusives** selon l'administration et les juges
- **Savoir agir et réagir pour prévenir le contentieux** sur les schémas déjà mis en place
- **Adapter sa stratégie pour chaque type de manager et de dirigeant** et savoir la faire évoluer en cours de vie notamment à l'international

COMMENT ?

- **Les exposés sont présentés par des experts reconnus**, alternant théorie et pratique pour une assimilation optimale des problématiques
- Les exposés sont conçus de manière interactive : vous avez la possibilité de **poser toutes vos questions et de réagir à tout moment**
- La remise d'un **support écrit en début de conférence** pour faciliter le suivi des débats

LES ACQUIS :

- **Gérer les contentieux sur les structururations en place** et les adapter aux évolutions de l'entreprise
- Maîtriser **les problématiques internationales** de la structuration des management packages
- Mettre en place **une structuration via AGA ou BSPCE** dans son entreprise



NEW

À découvrir également : **Le Tax Club by EFE, votre nouveau rendez-vous mensuel**



- **2 heures** de conférence sur des sujets au cœur de l'actualité fiscale
- Un moment privilégié **d'échanges et de partages** avec vos pairs et nos **meilleurs experts**
- Une **soirée cocktail** dans un cadre convivial

Retrouvez le Tax Club by EFE sur www.efe.fr

JEUDI 5 AVRIL 2018

REDRESSEMENTS, PRÉVENTION
ET INTERNATIONAL

8h45 Accueil des participants

9h00  Regards croisés**Panorama des redressements et de la jurisprudence fiscale et URSSAF : quelle grille d'analyse faut-il en tirer ?**

- Structuration hors du cadre d'un dispositif légal d'intéressement : une voie directe vers l'abus de droit ?
- Requalification des schémas alliant PEA et interposition d'une structure ?
- *Gallochet* la suite : comment les juridictions administratives se positionnent-elles ?
- Quelle définition et appréciation de la notion de risque capitalistique ?
- La détermination d'un juste prix permet-elle d'éviter tout risque de requalification ?
- Quelle lecture spécifique des ABSA et ADP ?

Tristan AUDOUARD

Avocat Associé

JEAUSSERAND AUDOUARD**Laurent HEPP**

Avocat Associé

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

10h30 Café-Networking

10h45  Regards croisés**Prévention du contentieux : comment sécuriser ses packages ?**

- Juste prix de l'instrument et gestion du risque
 - Comment déterminer la juste valeur ?
 - Quelles précautions faut-il prendre ?
- Comment sécuriser les packages existants ?
 - Quelles solutions possibles pour restructurer les packages déjà en place ?
 - Comment appréhender l'opposition des managers concernés ?
- Quelles règles de prescription en vigueur ?

Jérémie JEAUSSERAND & Tristan AUDOUARD

Avocats Associés

JEAUSSERAND AUDOUARD**Christophe LECLERC**

Partner

ACCURACY**Philippe GOSSET**

Avocat

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

12h00

Comment structurer les management packages dans un contexte international ?

- Que faire des packages en cours en cas d'expatriation ou d'impatriation ?
 - Quel est le sort des carried interests ?
 - Quelles sont les modalités d'imposition des stock-options et actions gratuites
 - Quels avantages pour les impatriés ?

- Quel est l'impact de l'exit tax ?
- Comment adapter les plans édictés par les sièges étrangers pour bénéficier des régimes de faveur français ?

Annabelle BAILLEUL-MIRABAUD

Avocat Associé

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**Xenia LORDKIPANIDZE**

Counsel

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

13h00 Déjeuner

**LES ATELIERS PRATIQUES :
STRUCTURATION DES INSTRUMENTS
D'INTÉRESSEMENT LÉGAUX**

14h30

Les attributions gratuites d'actions : le nouveau standard ?

- Dans quels cas les AGA sont-elles l'instrument le plus attractif ?
- Comment structurer les plans d'actions gratuites ?
 - Quelle possibilité d'amélioration possible ?
 - Comment articuler les périodes d'acquisition et de détention ?
 - Dans quels cas allier les AGA avec d'autres dispositifs ?



Regards croisés

Exemples de structuration possibles suivant le type de société

- Quelles sont les contraintes à prendre en compte ?
 - Comment se protéger ou anticiper le départ d'un manager ?
 - Quels points de vigilance apporter à la rédaction de la documentation ?

Christophe BLONDEAU

Avocat Associé

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**Jean Michel MOINADE**

Directeur Associé

ODDO CORPORATE FINANCE**Jean-Charles BENOIS**

Counsel

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

16h00 Café-Networking

16h15

BSPCE : quelles applications pratiques ?

- Quels sont les standards de marché ?
- Quels sont les points de vigilance ?
- Comment structurer son intéressement dans le cadre des BSPCE ?

Qu'en est-il des stock-options ?**Alexandre MOREL**

Counsel

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**Philippe GOSSET**

Avocat

FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS**Fred POTTER**

PDG

NETATMO

17h30 Clôture de la conférence

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Posez vos questions à Boris Massoutier

Tél. : 01 44 09 12 75 • bmassoutier@efe.fr

Renseignements et inscriptions

EFE - Département formation

35 rue du Louvre - 75002 Paris

Tél. : 01 44 09 25 08 - Fax : 01 44 09 22 22

infoclient@efe.fr

www.efe.fr

Participation (TVA 20 %)

1 jour : 995€ HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE FORMATION
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS ÉLYSÉE HAUSSMANN, 37-39 rue d'Anjou 75008 PARIS, Compte n° 30004 00819 00011881054 61, libellé au nom d'EFE FORMATION, avec mention du numéro de la facture réglée.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription et la convention de formation.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

EFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Les données collectées sont nécessaires pour vous inscrire à la formation. Conformément aux dispositions de la « loi Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer aux traitements de ces données. Le groupe EFE (www.efe.fr) peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique et électronique, de l'information commerciale, susceptible de vous intéresser, concernant ses activités, ou celles de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas ou si l'un de ces moyens de communication vous convient mieux, merci de nous écrire par courrier à 35 rue du Louvre - 75002 Paris ou à l'adresse mail correctionbdd@efe.fr

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires de EFE

Informations prise en charge OPCA

N° Existence : 11 75 32 114 75

SIRET : 412 806 960 000 32

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par tél : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant que vous participez à une formation EFE.

Annulations / Remplacements / Reports

Formulée par écrit, l'annulation de formations présentielle donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Cependant, si concomitamment à son annulation, le participant se réinscrit à une formation programmée la même année que celle initialement prévue, aucune indemnité forfaitaire ne sera retenue, à moins qu'il annule cette nouvelle participation et ce, quelle que soit la date d'annulation. Pour les personnes physiques uniquement les articles L6353-3 et suivants s'appliquent.

Conditions générales de vente

Remplir ce bulletin d'inscription vaut acceptation des CGV disponibles sur notre site Internet www.efe.fr ou par courrier sur simple demande. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Date et lieu de la formation

JEUDI 5 AVRIL 2018 • PARIS

Le lieu de la formation vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

Scannez ce code et retrouvez-nous sur votre smartphone



Scannez ces codes et rejoignez EFE sur les réseaux sociaux !



Pour modifier vos coordonnées, Tél. : 01 44 09 24 29 - mail : correctionbdd@efe.fr

Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

BULLETIN D'INSCRIPTION

- OUI**, je m'inscris à la formation " **Management packages & fiscalité en 2018** " (code 13796) le jeudi 5 avril 2018
- OUI**, je m'abonne gratuitement à la newsletter « Analyses Experts - L'actualité en fiscalité »

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

E-mail* _____

Numéro de téléphone portable _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

E-mail du responsable de formation* _____

Nom et prénom du responsable hiérarchique _____

E-mail du responsable hiérarchique* _____

Société _____

N° SIRET

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél. _____ Fax _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature et cachet obligatoires : _____

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

13796 NN



Membre de la Fédération de la Formation Professionnelle habilité à délivrer une Attestation Descriptive de Formation

